

Contrat de ville

Caroline LAVERRE

Pôle Habitat Logement

CS 94104 – 49 941 ANGERS cedex 02

02 41 18 80 67

c.laverre@maine-et-loire.fr

*Département
du
Maine-et-Loire*

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'objectif est de soutenir des actions de cohésion sociale, menées dans les quartiers prioritaires identifiés par l'Etat dans le cadre des trois contrats de ville du département. Cette participation permet de soutenir des actions sur des thématiques départementales préventives prioritaires telles que le soutien à la parentalité, l'autonomie de la jeunesse, l'innovation sociale.

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

TYPE DE BENEFICIAIRES

Associations, centres sociaux, collectivités territoriales

PARTENAIRE FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Angers Loire Métropole, Agglomération du Choletais et Saumur Val de Loire, Etat, CAF, Villes d'Angers, de Trélazé, Saumur et Cholet

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

En 2019 : 70 000 €

BILAN DES ANNEES PRECEDENTES

En 2018 : 70 000€ d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville sur le Département

En 2017 : 70 000€ d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville sur le Département

En 2016 : 80 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de Ville sur le département

En 2015 : 92 300 € d'engagements financiers pour les Contrats de Ville sur le département.

En 2014 : 194 748 € d'engagements financiers pour les CUCS sur le Département.

En 2013 : 360 000 € d'engagements financiers pour les CUCS sur le Département.

En 2012 : 365 000 € d'engagements financiers pour les CUCS sur le Département.